MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SOUS- DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline – Travail

FORMATION DES INSTITUTEURS ADJOINTS (IA) ADMISSIBLES AU CAP

MODULE DE FORMATION
HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Décembre 2023

SOMMAIRE

CONTENUS	PAGES
MODULE 1 : MAITRISE LINGUISTIQUE POUR UN PRATIQUE DIDACTIQUE EFFICACE	
1. PRÉSENTATION DE LA DOUBLE DISCIPLINE - Définition - Orientations des deux disciplines	3
MODULE 2 : PEDAGOGIE ET GESTION DES APPRENTISSAGES	
2. PROGRAMMES ET SUPPORTS DIDACTIQUE A) Présentation des programmes éducatifs - Eléments constitutifs d'un programme - Progression C.E. B). Présentation des supports didactiques - Livre élève - Guide Maître - Cahier d'application	4
3. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT A) Stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation - Stratégie d'enseignement - Stratégie d'apprentissage - Stratégie d'évaluation B) Etapes méthodologiques: Phase de présentation Phase de développement Phase d'application Phase d'intégration	15
4. PRÉPARATION DE LA LEÇON Analyse de la leçon - Elaboration de la fiche. - fiche Théorique	17
MODULE 3 : EVALUATION DES APPRENTISSAGES	
5. FICHES DE SÉANCE ET D'ÉVALUATION Fiches de séance Histoire et Géographie Fiches d'évaluation Histoire et Géographie Fiches de remédiation Histoire et Géographie	18
6. ANNEXES Géographie physique, économique de la Côte d'Ivoire, Histoire de la Côte d'Ivoire	21

MODULE 1 : MAITRISE LINGUISTIQUE POUR UN PRATIQUE DIDACTIQUE EFFICACE

I- PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

L'Histoire et la Géographie en tant que sciences de l'agencement spatio-temporel, participent à la fois des Sciences de la Nature, des Sciences Humaines et des Sciences Sociales. Les deux disciplines pénètrent tous les domaines de la vie qu'ils soient humain, économique, social ou politique. La double discipline assure des fonctions éducatrices, formatrices et intellectuelles. Les deux disciplines favorisent une ouverture sur le monde, invitent à comprendre l'ici et Tailleurs, I hier et l'aujourd'hui.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie permet de :

Lire l'organisation d'une société, d'interpréter les changements survenus dans le temps et dans l'espace.

S'ouvrir au monde, partager ses interrogations et ses interprétations et les nuancer à la lumière de données nouvelles.

Interpréter l'évolution d'une société.

Expliquer les phénomènes naturels et humains et leurs interrelations dans le temps et dans l'espace Former un citoyen capable de participation active et réflexive et autonome au débat social.

A. DÉFINITION DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

1. HISTOIRE

Faire de l'histoire à l'école primaire, c'est :

- étudier les événements vécus par les hommes pendant la succession des temps passés qui sont jugés dignes de mémoire.
- accéder à la connaissance du passé de l'humanité et des sociétés des hommes Rechercher les liens entre le présent et les réalités du passé.
- concevoir le monde à la lumière des événements passés et présents afin de mieux prévoir ou envisager l'avenir.
- développer un mode de pensée, s'approprier des méthodes de travail.
- situer les événements dans un contexte temporel.

1.1 **Éléments de la connaissance historique**

La connaissance historique se fonde sur l'acquisition progressive par l'enfant d'un certain nombre de notions spécifiques à l'histoire.

- <u>Notion de temps :</u> le temps, support de l'histoire, n'est pas une donnée immédiate de connaissance. Elle se construit.

- Notion de civilisation : tout ce qui permet de décrire et comprendre les modes de vie des peuples et sociétés d'autrefois (habitat, vêtement, alimentation, modes de déplacement, croyances, traditions).
- Notion de société : C'est-à-dire tout ce qui permet de décrire et comprendre l'organisation sociale et son évolution (tribus, castes, lignages etc.)
- Notion d'économie : ce que les hommes produisent, ce qu'ils consomment, ce qu'ils échangent.
- Notion de pouvoir : qui exerce le pouvoir, qui obéit (royaume, empire, chefferie, république, etc.)
- Un événement, c'est-à-dire, ce qui à un moment donné, et sur une durée limitée, introduit un changement, une rupture dans le déroulement ordinaire de la vie des sociétés (bataille, traité, changement de régime politique, etc.)
- Un personnage, c'est-à-dire celui qui, par son action, a laissé des traces durables dans la mémoire des hommes (Houphouët Boigny, Nelson Mandela)
- Une période : C'est-à-dire ce qui définit un espace de temps plus ou moins important correspondant à un même type d'événement ou de civilisation (une période peut correspondre à un règne, une dynastie, une guerre, un mode de vie, la période des royaumes et des empires africains par exemples) et se définit par une date et une durée.

1.2 Quelques outils spécifiques de l'histoire

La frise
La ligne du temps
L'échelle du temps
Le calendrier
La carte historique

2. GÉOGRAPHIE

Faire de la géographie à l'école primaire, c'est :
-Expliquer, connaître les mécanismes des réalités pour résoudre les problèmes à la vie et à la survie des hommes
-Etudier les relations entre les phénomènes naturels, les milieux et les hommes dans l'espace.
-Apprendre les lieux, dire ce qu'ils sont, comment ils se disposent les uns par rapport aux autres, comment les hommes et donc leurs sociétés vivent, repartis à la surface de la terre, qu'ils transforment plus ou moins leur actions.
-Etre à l'école de l'observation, de la compréhension, de la maîtrise d'un certains nombres d'instruments.
-Expliquer tous les phénomènes physiques, naturels et humains, économiques et politiques et leurs rapports tels qu'ils se manifestent à la surface de la terre
-Répondre à trois questions essentielles :

* Comment s'organise un espace social ?
* Comment la société s'intègre -1 - elle dans les écosystèmes 1
* Comment un espace social se différencie -1- il d'un autre et comment ces différences sont- elles vécues par les habitants ?

2.1. Eléments de connaissance de la géographie

À côté des notions relatives à l'espace dans ses aspects généraux, il en existe d'autres.

- Les limites : l'homme **s**'organise et échange dans des espaces aux limites changeantes
- Les populations : l'homme choisit des lieux pour y établir son habitat.
- Les communications : l'homme se déplace, échange avec d'autres communautés.
- Les ressources énergétiques : l'homme consomme et doit produire de l'énergie.
- L'environnement : l'homme intervient sur le **patrimoine**
- La vie socioéconomique : l'homme s'active dans des domaines économiques très différents.
- Le territoire: L'homme organise une partie de la surface terrestre (campement, village, région, pays).

2.2 Quelques outils spécifiques de la géographie

le plan
Le globe
La maquette
La boussole
Le thermomètre
L'anémomètre
Le pluviomètre
La girouette

MODULE 2 : PEDAGOGIE ET GESTION DES APPRENTISSAGES

1. LES OBJECTIFS GENERAUX D'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE

L'enseignement des programmes d'histoire et de géographie, comme toutes les autres disciplines, participent à la formation globale de l'enfant. Les deux disciplinent contribuent à : Éveiller la **personnalité de l'enfant**

-Stimuler la curiosité
-Exercer une pensée critique
-Organiser son travail
-Développer l'esprit d'initiative
-Favoriser la créativité de l'enfant, stimuler son imagination, affiner sa sensibilité face à son environnement naturel
-Poser et se poser des questions
-Faire des recherches, des enquêtes
-Discipliner son attention
-Développer sa sensibilité

Participer à la socialisation de l'enfant

-Prendre conscience de son appartenance à une communauté grâce aux activités de groupes, du travail collectif.
-Développer en lui le besoin de communication et ce au cours des enquêtes
-Tenir compte de l'opinion des autres.

Développer le sens civique et moral.

-Développer les valeurs morales (ténacité, le courage, l'esprit coopératif, la patience, **l**'honneur, la tolérance)
-Développer le respect du patrimoine
-Favoriser une prise de conscience nationale

2) FINALITÉ

L'enseignement des programmes de l'histoire et de la géographie à l'école primaire vise à former un **citoyen** appréhender les réalités spatiales et temporelles de son milieu proche et lointain en vue de son insertion sociale.

3) BUTS

L'enseignement des programmes de l'histoire et de la géographie vise à faire acquérir à l'apprenant des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des valeurs nécessaires à la compréhension des phénomènes naturels, humains, économiques et culturels et leurs relations, dans le temps et clans l'espace en vue de la consolidation de l'unité nationale et de son intégration dans la société.

4) PROFIL DE FIN DE CYCLE

a- HISTOIRE

À la fin de l'enseignement des programmes d'histoire au Cours Moyen l'apprenant (e) doit pouvoir :

-Utiliser les outils de base de l'histoire.
-Expliquer l'organisation des sociétés traditionnelles de la Côte d'Ivoire.
-Expliquer l'évolution de la Côte d'Ivoire du XV siècle à l'indépendance.
-Expliquer l'évolution de la Côte d'Ivoire après l'indépendance.

b- GÉOGRAPHIE

À la fin de l'enseignement des programmes de Géographie au Cours Moyen, l'apprenant (e) doit être capable de :

-Utiliser les outils de base de la géographie
-Présenter la géographie physique de la Côte d'Ivoire.
-Présenter la géographie humaine de la Côte d'Ivoire.
-Présenter les activités économiques de la Côte d'Ivoire.

II. PROGRAMMES ET SUPPORTS DIDACTIQUES:

1. LES PROGRAMMES

Un programme répond à des besoins éducatifs précis et se fixe des objectifs spécifiques. Les contenus et les activités d'apprentissage arrimés de façon dynamique et cohérente qui en découlent doivent **être** maîtrisés par l'enseignant (e) pour bien jouer son rôle d'organisateur, d'animateur et d'évaluateur.

HISTOIRE CE1

THEME 1 Le temps et l'espace social.

COMPETENCE 1 : l'apprenant traite une situation relative au temps et à l'espace social.

EXEMPLE DE SITUATION :
Un vent violent a emporté la toiture de l'école primaire publique du village de Menou dans le département de Yamoussoukro. Cette situation vous oblige à cesser les cours pendant un mois et à regagner vos familles. A la rentrée, le Maître vous demande de dire ou vous étiez et de raconter vos activités.

Leçon 1 : Le jour (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Enumérer	Les moments du jour Les activités du jour
Construire	La frise de la semaine
Situer	Les activités de la semaine sur une frise

Leçon 2: La semaine (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Enumérer	Les activités de la semaine -Les jours de la semaine
Construire	La frise de la semaine
Situer	les activités du jour La frise du jour sur une frise

Leçon 3: Le mois **(2** séances)

Habiletés	**Contenus**
Déterminer	le nombre de jours dans le mois le nombre de semaines dans le mois
Enumérer	Les événements dans le mois
Construire	Une frise chronologique
Situer	

Leçon 4: La famille (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Identifier	Les membres de la petite famille

Représenter	Le schéma des membres de la petite famille Le schéma des membres de la grande famille
Construire	- L'arbre généalogique

Leçon 5 : L'histoire de mon village (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Identifier	La période de fondation du village
Nommer	- Le fondateur du village
Enumérer	Les raisons du choix du site
Retrace	- L'évolution de mon village

Leçon 6 : L'histoire de mon école (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Identifier	La période de fondation de l'école
Nommer	Le fondateur de l'école
Enumérer	Les raisons du choix du site
Retrace	L’évolution de l’école

THEME **2: Les civilisations des peuples de Côte d'Ivoire**

COMPETENCE 2 : l'apprenant traite une situation liée aux civilisations des peuples de Côte d'Ivoire.

EXEMPLE DE SITUATION:
Lors d'une émission télévisée, un invité affirme qu'en Côte d'Ivoire, il y a un peu plus de 60 ethnies qui se regroupent en divers peuples. Tes petits frères qui ont suivi cette émission, disent ne rien savoir de ces peuples. Renseigne

Habiletés	**Contenus**
Enumérer localiser	Les différents peuples lagunaires
Décrire	Les caractéristiques des peuples lagunaires

Leçon 2: **les peuples de la forêt de l'Est (2 séances)**

Habiletés	**Contenus**
Enumérer localiser	Les différents peuples de la forêt de l'Est
Décrire	Les caractéristiques des peuples de la forêt de l'Est

Leçon 3: **les peuples de la forêt de l'Est (2 séances)**

Habiletés	**Contenus**
Enumérer localiser	Les différents peuples de la forêt de l'Ouest
Décrire	Les caractéristiques des peuples de la forêt de l'Ouest

Leçon 4 : **Les peuples de la savane (2 séances)**

Habiletés	**Contenus**
Enumérer localiser	Les différents de la savane
Décrire	Les caractéristiques des peuples des peuples

Leçon 5. L'intégration des peuples (2 séances) Habiletés

Habiletés	**Contenus**
Identifier	Les peuples autochtones Les peuples allochtones Les peuples allogènes
énumérer	Les facteurs d'intégration des peuples

GEOGRAPHIE CE1

THEME 1 : Les outils de base de la géographie

Compétence 1 : L'apprenant traite une situation liée à l'utilisation des outils de base de la géographie.

EXEMPLE DE SITUATION : Ekou est originaire de N'zanfouénou, il se rend pour la première fois à Arrah pour se faire établir des copies d'acte de naissance Proposez-lui des moyens d'orientation pour retrouver la Sous- Préfecture.

Leçon 1: Les repères naturels. (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Définir	La notion de repère
Enumérer	Les éléments de repérage
S'orienter	A partir des repères naturels

Leçon 2: Les **repères conventionnels. (2 séances)**

Habiletés	**Contenus**
identifier	Les quatre points cardinaux
Décrire	La boussole
S'orienter	A partir du soleil et de la boussole

THEME 2 : L'homme et le milieu physique
COMPETENCE 2 : L'apprenant traite une situation en rapport avec le milieu physique et l'homme.

EXEMPLE DE SITUATION: Des élèves de l'école primaire publique Cocody 1 découvrent dans le bureau du directeur trois cartes se rapportant au relief; la végétation et au climat. Ils te sollicitent pour en savoir davantage. Aide-les à comprendre.

Leçon 1: Le relief. (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Enumérer	Les types de relief
Décrire	Chaque type de relief
déterminer	Les rapports entre l'homme et le relief :

Leçon 2: Les **repères conventionnels. (2 séances)**

Habiletés	**Contenus**
Enumérer	Les éléments du climat
Décrire	Chaque élément du climat
déterminer	Les rapports entre l'homme et le climat :

Leçon 3: La végétation. (3 séances) Habiletés

Habiletés	**Contenus**
Définir	La végétation
identifier	Les types de végétation
Enumérer	Les types de forêt Les types de savane
Décrire	Chaque type de forêt Chaque type de savane
Expliquer	L'action de l'homme dans la forêt L'action de l'homme dans la savane

Leçon 4: L'hydrographie. (2 séances)

Habiletés	Contenus
Définir	Les cours d'eau Les eaux stagnantes
identifier	Les différents types de cours d'eau Les différents types d'eaux stagnantes
Expliquer	L'importance des cours d'eau L'importance des eaux stagnantes

Leçon 5: Les facteurs de dégradation de l'environnement. (2 séances)

Habiletés	**Contenus**
Définir	L'environnement
identifier	Les facteurs de dégradation de l'environnement
Enumérer	Les conséquences de la dégradation de l'environnement
proposer	Des actions pour la préservation l'environnement.

B) LES SUPPORTS DIDACTIQUES

Pour la mise en œuvre des programmes éducatifs, l'enseignant dispose des manuels élèves et des Guides Maîtres et d'autres supports recommandés par le Ministère de tutelle...

1. LES MANUELS ÉLÈVES

Les manuels Histoire **et** Géographie de la collection « ECOLE ET NATION » en vigueur dans les écoles, se présentent sous une forme unique.
La structure d'ensemble des manuels :

L'avant-propos : Il donne des indications sur l'utilisation du manuel et les justifications sur les différentes rubriques

Le sommaire : Il donne les titres des chapitres (ou thèmes) et subdivisé en leçons avec les pages correspondantes. Il facilite ainsi les recherches dans le manuel

Les leçons : Elles renferment les informations qui doivent faire l'objet d'acquisitions de la part de l'élève, des documents variés (Cartes, diagrammes, **photographies,** documents écrits...) des activités d'évaluation classées dans les rubriques exerçons nous) et **la synthèse dans la rubrique je retiens.**

Le lexique : Il regroupe l'ensemble des mots **et /ou expressions** difficiles expliqués et classés par ordre alphabétique (à la fin du livre).

La table des illustrations (ou références photographiques). Elle indique la provenance des illustrations utilisées dans le manuel (Photographies, cartes, tableaux)

La structure d'une unité d'apprentissage

Il existe un lien entre la structure d'une unité d'apprentissage avec les étapes méthodologiques

Structure CE- CM	Rôle de chaque rubrique	Etapes méthodologiques
Je découvre un problème	Il s'agit de vérifier les prérequis. A partir de l'observation, poser des questions. Cette étape se fait en travail collectif et ne doit durer que cinq minutes au plus	**1. Phase de Présentation** a. Rappel des prérequis
Je dis quel est le problème	C'est l'étape de la motivation. Amener l'élève à découvrir le problème à résoudre et à émettre des hypothèses	Situation d'apprentissage
Je cherche une solution	L'apprentissage s'effectue à ce niveau. Le Maître fait exploiter les documents, organise les apprentissages, apporte des informations complémentaires L'élève observe, représente, compare, déduit, vérifie, confronte, explique, fait des mises en relation... de deux leçons.	**Phase de développement**
Je m'exerce	L'enseignant propose des exercices d'application en fonction du niveau des élèves. Il est proposé un travail individuel généralement par le procédé de la Martinière.	**Phase d'application**
J'utilise mes acquis	C'est une évaluation qui intervient à la fin d'une compétence de base ou de deux leçons.	**Phase d'intégration**

2- LE GUIDE PEDAGOGIQUE

Le guide pédagogique est un ouvrage pédagogique de travail conçu pour aider les enseignants dans la mise en œuvre des programmes éducatifs. Le guide apporte des informations utiles et pratiques pour la préparation de la classe. Il comporte deux parties essentielles. La **première partie**

La première partie donne des informations générales sur :

Les **missions actuelles de l'école ivoirienne pour l'enseignement primaire**
La deuxième partie présente en histoire comme en géographie deux sous parties:

MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

1. STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Pour la conduite d'une leçon en histoire - géographie, l'exploitation de documents, l'enquête, le brainstorming, la consultation de personnes ressources sont des choix pédagogiques à privilégier ;

1. 1 EXPLOITATION DES DOCUMENTS

Enseigner par les documents vise à une expression concrète des contenus et constitue l'un des actes essentiels de la prestation des deux disciplines. Les documents qui interviennent à l'appui de la leçon, doivent être bien utilisés pour susciter chez les élèves, la découverte, la réflexion et la compréhension. Il est donc indispensable de recourir à l'utilisation des
Documents des manuels.

Le maître sélectionnera les documents (écrits, iconographiques, supports audio ou audiovisuels etc...) adaptés à l'objet d'apprentissage et les fera accompagner de consignes de recherche.
-Les documents : Mieux vaut donc un seul document, clair, lisible et surtout adapté au niveau des élèves que plusieurs peu parlants et mal exploités qui dispersent leur attention.
-Les consignes : Le recours à l'utilisation des documents, s'accompagne nécessairement de consignes pour mettre les élèves en situation d'apprentissage. La consigne doit être claire et ne doit prêter à aucune interprétation.

1.2 L'ENQUÊTE OU LA SORTIE

L'enquête est un mode de récoltes d'informations actif mettant l'enfant en situation de recherche, un moyen d'investigation et de construction des connaissances. Elle permet une meilleure connaissance du milieu de vie et une intégration de l'école dans le milieu.
La conduire d'une leçon d'histoire et de géographie à dominante enquête se résume en trois étapes essentielles précédée d'une étape dite de pré-enquête qui sont :

1.2.1 La préparation de l'enquête
1.2.2 Le déroulement de l'enquête
1.2.3 L'exploitation de l'enquête

Le pré - enquête consiste à :
-Prendre contact avec la personne ressource
-Préciser l'objectif de la visite, ce qu'on attend de lui, les explications, les démonstrations.
-Préciser la date, le jour, l'heure.
-Rappeler de temps en temps pour confirmer ou informer la visite.

1.2.1 La préparation de l'enquête ;
-Prendre des dispositions administratives (informer les chefs hiérarchiques, avoir une autorisation de sortie.
-Définir l'objectif de la visite
-Identifier les habiletés de la leçon à installer.

-Elaborer le questionnaire avec les élèves
-Organiser la classe en groupe.
-Distribuer les rôles. (Qui rapporte, qui dessine...)

1.2.2 Le déroulement de l'enquête

-Veiller à l'ordre et la discipline du groupe classe.
-Amener les élèves à recueillir les informations
-Orienter les réponses de la personne ressource.
-Susciter des questions de la part des élèves.

1.2.3 Exploitation de l'enquête.

- Traiter les informations recueillies.
  -Porter le rapport de chaque groupe au tableau
  -Confronter les réponses de chaque groupe.

- Apporter les informations complémentaires
  -Enrichir les informations.
  -Actualiser les informations.
  -Faire faire des mises en relations.

- Faire la synthèse
  -Faire le résumé de l'enquête ;
  -Faire fixer les éléments essentiels de la sortie.

- Evaluer
  -Faire des exercices d'applications, poser des questions de compréhension ;
  -Faire de la remédiation.

1.3 LE BRAINSTORMING

Le brainstorming est une technique d'enseignement destinée à favoriser le jaillissement spontané des idées, sans aucune limitation. Il est surtout adapté lorsque les élèves doivent résoudre un problème. Cette technique est souvent utilisée dans les démarches scientifiques, à l'étape de l'émission des hypothèses qui est nécessairement suivie de la phase de vérification.

Quelques règles du brainstorming :

-Emission des idées sans aucune limite, sans aucune censure.
-La qualité des idées émises n'importe plus que leur qualité.
-Aucune idée ne sera combattue.
-Adopter une attitude d'écoute des autres membres du groupe, au besoin développer leur pensée et intervenir.
-Préserver l'attitude libre de chacun.

1.4 LA PERSONNE RESSOURCE

Le recours à une personne ressource est une technique d'enseignement par laquelle les élèves sont invités à recueillir les informations auprès d'un invité. L'enquête et le recours à une personne ressource obéissent à la même démarche

2. STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

L'apprenant construit ses savoirs en faisant

2.1. Le travail individuel

Chaque apprenant travaille seul. L'apprentissage individuel permet de développer la personnalité de l'enfant, de s'affirmer.

2.2. Le travail de groupe

Il s'agit d'un travail effectué par un groupe d'élèves. Chacun est responsable et solidaire du groupe. Chacun pour tous, tous pour chacun. La synthèse du travail est communiquée par un rapporteur.

2.3. Le travail collectif

Dans l'impossibilité de s'adresser individuellement ou par groupe, le maître interroge toute la classe. Il exploitera une ou deux réponses C'est un travail au cours duquel toute la classe est sollicitée à la fois.

NB : Il faut rendre l'enseignement plus efficace en alternant différentes stratégies. La mise en œuvre de ces stratégies doit être sous-tendue par la méthode active.

3. STRATEGIES D'EVALUATION

L'évaluation est une composante essentielle de la formation. Elle fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle porte sur l'objet d'apprentissage. Il existe trois niveaux d'évaluation qui sont à la fin d'une séance, à la fin d'une leçon et à la fin d'une série de leçons ou d'un thème.

La remédiation

La remédiation est une séance tout aussi importante que les autres séances d'apprentissage. Elle consiste à :

- Repérer les erreurs : consiste ici à relever les erreurs. S'il s'agit d'oral, l'enseignant corrigera les erreurs les plus flagrantes, et relèvera pour lui-même, celles qui feront l'objet des activités de remédiation.
- Décrire les erreurs : consiste à regrouper des erreurs similaires et à les organiser.
- Rechercher les sources d'erreurs: consiste à identifier les origines et les causes des erreurs.
- Mettre en place d'un dispositif de remédiation consistant à proposer des solutions

EXEMPLES D'OUTILS D'EVALUATION

Discipline HISTOIRE
Thème : les peuples de Côte d'ivoire
Séance 4 : identification les peuples lagunaires
Thème : les peuples de Côte d'ivoire
Séance : l'organisation socio culturelle des peuples lagunaires

Niveaux d'évaluation	Explications	Types d'exercices
1 Application	Elle s'assimile aux exercices oraux, écrits et pratiques qui interviennent en fin de séance.	Voici une liste de peuples, Agni, Abouré, Ebrié, relève ceux qui sont lagunaires. Deuxième séance Enumère une activité socioculturelle des peuples lagunaires
2 Situation	C'est une activité didactique qui a pour fonction essentielle d'amener l'apprenant à mobiliser plusieurs acquis qui ont fait l'objet d'apprentissages séparés. Elle intervient à la fin d'une leçon.	Troisième séance Ton voisin Séa est absent au pendant la leçon « les peuples lagunaires parce qu'il était malade. Il te demande de lui expliquer la cette leçon qu'il ne comprend pas. Que vas-tu lui dire ?
3	C'est aussi une activité qui intervient à la fin d'un thème ou d'une compétence de base	Un soir, au cours d'une émission télévisée, le journalise parle d'un conflit foncier à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Ton ami qui ne comprend rien à cette situation, te demande de lui parler des qui vivent dans cette région et dire comment régler ce conflit.

B LES PHASES MÉTHODOLOGIQUES DE L'APPRENTISSAGE

On trouve généralement quatre grandes phases méthodologiques clans l'acquisition d'un objet d'apprentissage.

1. La présentation de l'objet d'apprentissage
2. Le développement de l'objet d'apprentissage
3. L'application de l'objet d'apprentissage
4. L'intégration de l'objet d'apprentissage

1. La phase de présentation

1.1 Rappel des pré requis

Les prérequis sont des objectifs considérés comme devant être maîtrisés au départ de l'apprentissage sous peine d'insuccès. Ils ne doivent pas être confondus avec les pré-acquis qui sont les objectifs réellement maîtrisés au départ de l'apprentissage. Le rappel des pré requis doit activer les savoirs nécessaires au nouvel apprentissage.

1. 2. Une situation d'apprentissage

La situation d'apprentissage est destinée à provoquer ou à renforcer l'intérêt de l'enfant. Elle peut prendre des formes diverses

-Une question se rattachant à ce qui va être vue

-Une situation de départ

-Une observation d'un document de départ

-Un exercice introductif qui permet de faire le lien entre ce qui déjà connu par l'élève et l'apprentissage nouveau.

2. La phase de développement

Le développement se caractérise principalement par un rapport extérieur à l'élève. Il peut comporter selon le cas :

-Apport d'informations

-Enoncé d'une définition, d'une règle, d'une formule Activités de développement

-Illustration

-Démonstration

-Fixation des objets d'apprentissage

N.B. : **La trace écrite ou le résumé**

L'élève ne doit pas quitter la classe sans emporter une trace matérielle du cours. Il faut cependant éviter la pratique de la copie intégrale du résumé proposé par le livre élève. Le résumé du livre fait l'objet de plusieurs apprentissages séparés ou de séances. Les élèves doivent être associés à l'élaboration de la trace de la leçon.

Le résumé doit être des phrases courtes et adapté au niveau des élèves que l'élève notera dans son cahier. Le résumé peut comporter un tableau, un schéma, une carte complète, la légende d'un croquis.

3. La phase d'Evaluation

La phase d'Evaluation est en étroite relation avec le développement. Exercices d'application Questions de compréhension Exercices de consolidation Activité de remédiation Exercices de dépassement

4. La phase d'intégration

C'est l'étape de l'intégration de l'objet d'apprentissage. Mise en relation avec d'autres savoirs Transfert vertical et ou horizontal Evaluation de l'intégration des acquis.

B. PRÉPARATION DE LA LEÇON

Préparer sa leçon, c'est s'entourer de garanties sûres pour conduire efficacement les enfants vers l'acquisition de la compétence (savoirs, savoir-faire, savoir- être). Cette préparation exige que l'instituteur fasse preuve d'organisation, d'imagination et de maîtrise de la didactique de la double discipline. Elle passe par l'analyse de la leçon. Si l'analyse est bien faite, la préparation est aisée ainsi que l'enseignement et le processus d'apprentissage.

1. Analyse d'une leçon

L'élaboration d'une fiche de séance nécessite l'analyse de la leçon à l'étude. Si l'analyse est bien faite, la préparation est aisée ainsi que l'enseignement et le processus d'apprentissage.
L'analyse d'une leçon consiste à :

- Recenser les informations
- Enrichir les informations recensées
- Organiser les informations recensées et enrichis en 2 ou 3 idées forces.
- Déterminer le tableau des habiletés et contenus.
- Identifier les informations et les illustrations pédagogiques en rapport avec les idées forces.
- Sélectionner les informations et illustrations pédagogiques utiles à l’élève du primaire.

ELABORATION DE LA FICHE

La fiche théorique

ENTETE
Discipline :
Thème :
Leçon ;
Séance .../... :
Matériel :
Documentation :

Date :
Niveau :
Durée :
Semaine

Tableau des habiletés, contenus

habiletés	**contenus**

Situation d'apprentissage :

DÉROULEMENT

Plan du cours	**Activités maître**	**Stratégies pédagogies**	**Activités élèves**
I- Présentation - Rappel des prérequis -Situation d'apprentissage	2 ou 3 questions du maître sur la leçon en rapport avec la leçon Le Maitre amène l'élève à poser le problème et émettre les hypothèses après lecture de la situation d'apprentissage.	Travail collectif Travail collectif	Répondent aux questions - Posent le problème - Emettent les hypothèses
II. Développement **Installation** **Des Habiletés**			
- Habileté 1 - Habileté 2 - Habileté 3 Synthèse	Consigne 1 Consigne 2 Consigne 3	Travail de groupe Travail de groupe Travail de groupe	Réponses attendues Réponses attendues Réponses attendues
	Pose des questions précises pour faire le résumé	Travail collectif	Font le résumé
Évaluation			
Exercices oraux et/ ou écrits	A la fin de la séance et de la leçon, proposer des exercices ou sujets pour évaluer les habiletés installées au cours de la séance ou de la leçon	Travail individuel	Réponses attendues

EXEMPLE DE FICHE DE SEANCE

DISCIPLINE HISTOIRE

Thème 1	L'espace social	Niveau CE1
Leçons 2	La famille	Semaine : 9
Séance 1/2	Les membres de la petite famille	Durée : 40 min
Document	Programme éducatif – Livre élève – Guide Maitre	
Matériel	Photo de famille	

Tableau des habiletés / Contenus

Habiletés	Contenus
Définir	la petite -famille
Enumérer	Les membres de la petite -famille
Schématiser	la petite- famille

Plan du cours	**Activités Maitre**	**Stratégie pédagogique**	**Activités élèves**
1. Présentation *Prérequis* Situation	- Avec qui vis-tu à la maison ? - Comment appelle-t-on l'ensemble des personnes avec qui tu vis à la maison ? Pour ton anniversaire de naissance, ton père décide d'inviter seulement les membres de la petite famille. Ta sœur cadette ne connait pas les membres de la petite famille et s'interroge : -Qui sont les membres de la petite famille ?	Travail collectif Travail collectif	Répondent Ils émettent des hypothèses
2. Développement 1. Enumérer les membres de la petite famille 2. Schématiser la petite famille. Synthèse	Consigne 1. A partir de votre vécu, énumère les membres de la petite famille. Consigne 2. Fais le schéma des membres de la petite- famille. Résumé Qu'est-ce qu'une famille ? Qui sont les membres de la petite famille ? Comment schématiser les membres de la petite famille ?	Travail de groupe Brainstorming Travail de groupe Discussion dirigée Travail collectif	Ils répondent : le père, la mère et les enfants ils répondent .
3. Evaluation	Exercices Voici une liste de personnes : l'oncle, le cousin, le frère, relève celle qui appartient à la petite famille.	Travail individuel	il répond : le frère

EXEMPLE DE FICHE DE SEANCE

Discipline HISTOIRE

Thème 2	Les civilisations des sociétés traditionnelles	Niveau CM1
Leçons 1	Le royaume de KONG	Semaine
Séance 2/3	L'organisation du royaume de Kong	Durée
Document	Programme éducatif – Livre élève – Guide d'exécution	
Matériel	Carte murale des royaumes de C.I.	

Tableau des Habiletés / Contenus

Habileté	Contenus
Décrire	L'organisation sociopolitique du royaume de Kong
Décrire	Les activités
Respecter	Les valeurs sociales.

DEROULEMENT

Plan du cours	Activités Maître	Stratégie pédagogique	Activités élèves
1. Présentation **Pré requis** Situation	Qui est le fondateur du royaume de Kong ? Dans le cadre des échanges inter écoles, les élèves de l'EPP du CM1 de Kong, reçoivent un courrier de leurs camarades de l'EPP Krinjabo leur demandant de décrire l'organisation du royaume de Kong. Quelles réponses peux-tu leur donner ?	Travail collectif	Répondent Emettent des hypothèses
Développement 1. Décrire l'organisation socioculturelle 2. Décrire les fonctions du Roi Résumé	Consigne 1 : A partir des documents textuels de la page. du livre élève, décris socioculturelle et politique du royaume de Kong, Consigne 2: A partir des documents textuels de la page. du livre élève, décris les fonctions du Roi. Synthèse Comment le royaume de KONG est-il organisé. ? Quelles sont les activités du royaume de Kong ?	Travail de groupe Discussion dirigée Travail collectif Discussion dirigée Travail collectif Discussion dirigée	Répondent Ils répondent A Kong, le royaume est héréditaire. Le royaume de Kong avait une puissante armée. Il était divisé en grandes régions commandée par un Chef.
3. Evaluation	Exercices Indique le mode de succession chez les Mandé.	Travail individuel	La succession matrilinéaire

FICHE PRATIQUE D'ACTIVITE D'EVALUATION

THEME : L'homme et son cadre de vie en Côte d'Ivoire
LEÇON 1 : La population de la Côte d'Ivoire

Niveau : C.M.2
Semaine : 2
Durée 40
Min
Fiche : N° 3

SEANCES 1 et 2

DOCUMENTATION : Manuel-élève page 92. Ecole et Nation
MATERIELS : Tableau, ardoises, craies, cahier.

ACQUISITIONS A VERIFIER

Habiletés	**Contenus**
Identifier	les régions les plus peuplées et les régions les moins peuplées en Côte d'Ivoire.
Expliquer	les raisons de l'inégale répartition de la population.
Opter	pour une meilleure planification des structures en fonction de la population.

DEROULEMENT

Plan du cours	Activité du maître	Stratégies Pédagogiques	Activités des élèves
I. Présentation -Observation du document et lecture silencieuse de la situation. -Questions de compréhension.	Consignes -Observe la carte. -Lis silencieusement le texte «Koffi face à la carte de la Côte d'Ivoire» Questions -De qui parle-t-on ? -Observe la carte. -Lis silencieusement le texte «Koffi face à la carte de la Côte d'Ivoire» Questions -De qui parle-t-on ? -Que fait-t-il ? -Que cherche-t-il à comprendre ?	Travail individuel. individuel. Travail collectif. Travail collectif	Observe la carte. Lisent silencieusement le texte. Répondent. -Koffi. Observe la carte. Lisent silencieusement le texte. Répondent. -Koffi. -Il observe la carte. -Il veut savoir pourquoi certaines régions sont plus peuplées que d'autres.
-Explication de mots difficiles. -Lecture à haute voix du texte.	Que signifie : -La disparité ? -Etre étonné ? Invite un ou deux élève (s) à lire de manière expressive le texte «Koffi face à la carte de la Côte d'Ivoire»	 Travail collectif.	-La disparité : l'égalité. - Etre étonné : Etre surpris Lisent le texte de manière expressive.
II. Analyse de la situation. -Exploitation de la consigne -Identification des outils	Consigne 1 -Dis ce que Koffi constate en observant cette carte. Consigne 2 -Dis sur quelle leçon porte cette activité. -Dis de quelles informations Koffi a besoin pour résoudre le problème posé.	Travail collectif. Travail collectif.	-Koffi constate des disparités entre les régions de Côte d'Ivoire -Cette activité porte sur la leçon 1. (La population de la Côte d'Ivoire) -Koffi a besoin de connaître les raisons qui explique la forte concentration de la population dans certaines régions
III. Production -collective -Individuelle	Consignes Invite l'ensemble des élèves à traiter l'activité « Koffi face à la carte de la Côte d'ivoire » Invite chaque élève à traiter l'activité d'intégration dans son cahier de devoirs.	Travail collectif. Travail individuel	Font une production collective Font une production individuelle

FICHE PRATIQUE DE REMEDIATION

Niveau :: C.M.2
Semaine : 2
Durée 40 Min
Fiche : N°4
Séance : 2/2

LEÇON 1 : La population de la Côte d'Ivoire
THEME : L'homme et son cadre de vie en Côte d'Ivoire l

SEANCE 1 et 2 :

DOCUMENTATION : Manuel-élève page 92. Ecole et Nation
MATERIELS : Tableau, ardoises, craies, cahier.

ACQUISITIONS A VERIFIER

Habiletés	**Contenus**
Identifier	les régions les plus peuplées et les régions les moins peuplées en Côte d'Ivoire.
Expliquer	les raisons de l'inégale répartition de la population.
Opter	pour une meilleure planification des structures en fonction de la population.

DEROULEMENT

Plan du cours	**Activité du maître**	**Stratégies Pédagogiques**	**Activités des élèves**
I. Correction collective	-Donne son appréciation sur la production des élèves. -Sollicite la participation de tous les élèves à la correction du sujet.	Travail collectif.	Ecoutent attentivement le compte rendu du maître. Participent à l'élaboration de la correction.
II. Activité de remédiation	-Propose des activités appropriées pour remédier aux lacunes liées à chaque consigne.	Travail individuel ou de groupe.	Travaillent individuellement ou en groupe.
III. Correction individuelle	-Invite chaque élève à noter les bonnes réponses dans son	Travail individuel.	Recopient les réponses justes dans leur cahier.

Au sud le long du littoral, sur près de 150km de profondeur à l'ouest et beaucoup plus à l'Est s'étendent des plaines d'altitude peu élevée (0 à 50m).

Les plaines ont fait l'objet d'une intense occupation humaine : on y pratique surtout L'agriculture (plantation de bananiers, d'ananas, de palmier à l'huile, de caféier et de cacaoyers.)

A l'ouest, la plaine se termine à la mer par une côte rocheuse à falaise, avec des marécages et parfois de belles plages. A l'est, la cote devient sableuse avec un système de lagunes qui fournissent un plan d'eau navigable de près de 300km de Fresco à la frontière ghanéenne.

Les plateaux étagés

Plus au nord s'étendent les plateaux étagés de 200 à 400m d'altitude. Ils s'inclinent en pente douce depuis l'extrême nord pour se raccorder à la plaine vers Gagnoa, Divo, Bouaflé, Abengourou. Les plateaux sont surmontés par des reliefs isolés de 50 à 560m d'altitude (la chaîne Baoulé. les collines de Bongouanou, Orumbo, Boka à toumodi...) Dans cette région, les activités dominantes sont l'agriculture et l'élevage.

A l'ouest, la montagne

Elle se localise dans les régions de Man, d'Odienné et de Boundiali. Elle correspond à l'extrémité de la dorsale guinéenne. On trouve des chaînes telles les chaînes de Tiemé et de Madinani (entre 800 et 900m) au nord-ouest, les monts Toura et Dan (Dent de man, 880m) et le mont Nimba (1753m) à l'ouest (frontière ivoire -guinéenne)

Les climats de la Cl

Située entre le 4° et le 10° de latitude nord, la Cl connaît des climats de transition entre l'équateur et le tropique du cancer. Les températures restent constamment élevées. Les pluies qui déterminent les saisons varient du sud au nord et dépendent des Alysée du Sud-Ouest, chauds et humides, et de l'air chaud et sec du nord-est, c'est le harmattan.
Les régions du sud près de l'Océan reçoivent des pluies abondantes (400 à 2600 mm/an) qui se répartissent sur 12 mois avec deux maxima annuels. L'air reste constamment humide et les écarts de températures sont faibles ; C'est le climat
Subéquatorial.

Ce climat règne jusqu'au 8^{omc} parallèle, c'est le domaine des climats attiéen et baouléen.

Le climat subéquatorial (climat attiéen): il est localisé au sud, avec quatre saisons :

* 1 grande saison sèche (Décembre - mars) ;
* 1 grande saison de pluie (Avril - juillet) ;
* 1 petite saison sèche (mi-juillet - mi-septembre) ;
* 1 petite saison de pluie (mi-septembre - mi-décembre)

Le climat tropical humide (climat baouléen) : il est localisé au centre avec 2 grandes saisons 1 saison sèche (7 mois) ; 1 grande saison pluvieuse (5 mois) Au de-la du 8^{6mo} parallèle, se trouve le climat tropical sec

Le climat tropical sec (climat soudanéen) : il localisé au nord avec deux grandes saisons :

* 1 grande saison sèche (8 à 10 mois)
* 1 petite saison des pluies (2 à 4 mois)

A l'ouest J'influence du relief accidenté détermine.

Le climat de montagne :

* 1 grande saison des pluies (7 à 8 mois) et
* 1 saison sèche (5 à 4 mois)

Le climat de la Cote d'Ivoire est clément et favorise le développement agricole avec une bonne pluviométrie.

Les **végétations de Cl**

Deux grands types de végétation se partage le territoire ivoirien : correspond à la moitié sud du pays et le second à la moitié nord.

La zone de forêt

On y trouve deux types de foret :

- **La forêt dense ombrophile**

(qui aime la pluie) avec comme limite nord, une ligne passant par Guiglo, Buyo- Divo- Soubré- Yakassé Attobrou ; C'est une forêt caractérisée par la présence de géants atteignants 50 mètres, une abondance de lianes et d'épiphytes, la rareté des herbes en sous-bois.

- **La forêt dense mésophile**

De cette ligne jusqu'à la ligne Man - Séguèla - Bouaflé - Sangrobo- Dimbokro - Le Nzi - Bondoukou se trouve la forêt mésophile ou semi décidue qui abrite un certain nombres d'essences qui perdent leurs feuilles en saison sèche.

Dans cette zone de forêt on trouve des savanes qui occupent de vastes étendues entre Grand Lahou et la lagune Aby, et à l'ouest de Sassandra.

La zone pré forestière

Elle s'étend de la vallée du Bafing à l'ouest, couvre le centre de la Cl (Bouaké- Yamoussoukro -Toumodi), Bassaoua et se termine au nord de Bondoukou.

Elle constitue une zone tampon entre la forêt dense et la savane. Elle se caractérise par des lambeaux de forêt mésophile et de larges mailles de savane séparée par des forêts galeries.

La zone de savane

Elle est caractérisée par la présence abondante d'herbes et se localise au-dessus du 8^{cmo} parallèle. Elle couvre les régions de Touba - Sarhala - Katiola - Dabakala - Nassian au sud, et les régions d'Odienné - Tingrela - Korhogo - Ferké - Bouna au nord. Il s'agit d'une formation à 2 strates : d'une part les herbes, et d'autre part des arbres disséminés au-dessus. Les arbres sont modestes (8 à 15m). L'espace est très ouvert contrairement à la zone de forêt.

L'hydrographie de la Cl

Les grands systèmes hydrographiques comprennent les 4 fleuves principaux de direction nord-sud : de l'ouest vers l'est, le Cavally, le Sassandra, le Bandama. la Comoé ; les petits fleuves côtiers : Nero, San Pédro, Boubo, Go, Agnéby, etc..., le plus puissant étant la Bia.
Les affluents du Niger, de direction sud-nord, drainant l'angle nord-ouest du pays : Baoulé, Bagoé,Gbouhala.

Le Cavally, fleuve frontière, prend sa source en Guinée vers 600m d'altitude.

Le **Bandama** est le seul fleuve ayant son bassin situé entièrement en Côte d'Ivoire. Il est grossi par le Marahoué, ou Bandama rouge, et le Nzi I II est coupé de rapide au sud de Tiassalé, et son utilisation pour la navigation s'en trouve réduite. Il se jette dans la lagune de Grand-Lahou.

La Comoé prend sa source vers Banfora au Burkina Faso. Marquant la limite ouest de la réserve de Bouna, elle s'enfonce vers le sud sans recevoir d'affluents importants. Au sud d'Aniassué, elle a un cours plus tourmenté avec rapides et multiplie sinuosités, puis se mêle aux eaux des lagunes avant de se déverser dans l'Océan lorsqu'elle perce le cordon littoral à Grand Bassam.

Le Sassandra prend sa source en Guinée. IL reçoit le Bafing et le Nzo, le Lobo et Davo
Sur l'ensemble de son territoire, la Côte d'Ivoire bénéficie d'apports en eau considérables. Toutefois, les régimes sont très différents selon les régions, et l'irrégularité saisonnière est grande.

GEOGRAPHIE HUMAINE

La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance démographique ; sa population est passée de 3 800 000 en 1960 à plus de 16 000 000 d'habitants en 1998.

1 Caractéristiques de la population
1-1 Une population composite à croissance rapide

La population s'est rapidement accrue, surtout au cours des dernières décennies, du fait des nombreuses naissances mais aussi à cause d'importants mouvements d'immigration. Le taux de natalité est de 48,1 pour 1000; le taux de mortalité est de 17.1 pour 1000 La croissance naturelle est donc de 3,05% par an (3,8% avec l'immigration) et la population double tous les 23 ans. La population de Côte d'Ivoire est composite.

Il existe plus de 60 ethnies et cinq grands groupes de peuples identifiés par leurs traits culturels : langue, habitudes alimentaires, organisation sociale, religion, système politique. Ces groupes sont : les Akans, les Koulangos, les Krous, les Mandés et les Sénoufos.

Le rapide développement économique de la Côte d'ivoire et la stabilité sociale et politique qui y a régné depuis l'indépendance ont attiré de nombreux migrants.

Une répartition contrastée

La Côte d'Ivoire à une densité moyenne de 36,6 habitants au km2 cependant il existe des écarts importants selon les régions. Au nord, au-delà du 8^{ômc} parallèle (ligne passant de Séguéla à Bondoukou), s'étend une zone sous peuplée à l'exception de la région autour de Korogho, les autres régions à faible peuplement sont le triangle Guiglo-Tabou-Grand Lahou-Les réserves forestières du Nord-est. Elles comportent entre 10 et 20 habitants au km2. Le vide de ces régions s'explique par l'histoire et les contraintes naturelles.

Les guerres de Samory au XIXe siècle ont fait fuir les populations depuis Odienné, Séguéla et Kong vers le pays Baoulé et la boucle du Bandama. Les fleuves du Nord, infestés d'onchocercose et les forêts denses et humides du sud- ouest sont peu attrayantes pour les hommes. A ces régions presque vides s'opposent des régions refuges des grandes forêts et les montagnes de l'ouest autour de Man et de Danané, les zones de culture intensive de Korhogo et du sud-est. La densité est comprise entre 20 et 50 habitants au km^2.

Seules les régions urbanisées présentent les fortes densités jusqu'à 200 habitants au km^2.
La distribution géographique s'inscrit aussi dans le cadre du développement dissymétrique du pays au profit d'Abidjan une mégapole abritant plus de 2,5 millions habitants sur 0,17% du territoire national (540 km2) et à un moindre degré des capitales régionales comme Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et Man alimenté par l'exode rural.

Une population au poids économique limité

La côte d'ivoire est sous-peuplée. Sa population est jeune : 49% des habitants à moins de 15 ans. Elle compte 46% d'actifs. Les personnes sans emploi et les retraités sont de plus en plus nombreux. Les secteurs d'activité se partagent très inégalement les actifs :

-Le **primaire** prédomine avec 60% des actifs, même s'il est en baisse. Il représente 29% du produit national brut (PNB). Ceux qui l'animent on généralement un faible niveau de vie.

-Le **secondaire,** en crise depuis 1980, n'occupe plus que 98 des actifs. Mais le faible coût de la main-d'œuvre attire de plus en plus les entreprises des pays développés.

-Le **tertiaire** hypertrophié, 31% des actifs, génère des revenus disproportionnés. Il est envahi par les activités du secteur informel et reflète le niveau de développement du pays.

Une urbanisation récente

La Côte d'ivoire n'est pas un pays à forte tradition urbaine. A l'exception de quelques cités marchandes et capitales de royaumes telles que Bouna, Bondoukou, Kong ou Odienné, le phénomène urbain a véritablement commencé pendant la colonisation, d'abord sur le littoral puis à l'intérieur.

Le mouvement urbain a connu un nouvel essor lié à l'organisation et à l'équipement de la colonie. Des vagues migratoires sans précédent, en rapport avec le développement des activités économiques, s'opèrent alors en Côte d'ivoire : le « boum » du café dans la zone forestière, la création des voies de communication, notamment du rail, et l'installation des industries suscitèrent l'apparition des principales villes du pays, après la deuxième guerre mondiale.

On a pu parler d'explosion urbaine lorsqu'en 1975 furent dénombrées plus de 70 localités de plus 4000 habitants totalisant 33% de la population contre 4% en 1955. Depuis, le rapport population urbaine/ population rurale continue d'augmenter, soutenu par exode rural, l'immigration et la croissance naturelle. De nos jours, 40% des ivoiriens vivent en milieu urbain.

Abidjan, métropole aux mille visages

Abidjan est une métropole aux fonctions multiples et complexes. Située sur une lagune, elle bénéficie d'une ouverture sur l'océan grâce à son port en eau profonde et au canal de Vridi long de 2700 mètres.

Le plateau, centre de la ville, vieux quartier européen hérissé de buildings, lui confère son aspect de grande métropole. Il abrite les sièges de grandes banques et maisons de commerce de la place. C'est là également que se trouve le siège des pouvoirs politiques et administratifs, même si Yamoussoukro, depuis le 9 mars 1983, a été érigée en capitale du pays. Abidjan possède également des quartiers résidentiels : Cocody, Riviera Golfe, Marcory et Biétry résidentiel... avec leurs villas somptueuses entourées de verdure et dotées de piscines. A l'opposé, des populations se concentrent dans les bidonvilles comme « Washington » aux portes du lycée Technique, le Sicobois à Yopougon et la gare routière d'Adjamé, avec des conditions de vie précaires et dangereuses.

GEOGRAPHIE ECONOMIQUE

L'agriculture

La Côte d'Ivoire possède de nombreux atouts. L'espace cultivable est vaste et aucune région n'est inapte à l'agriculture. Les milieux, partout chauds, reçoivent suffisamment de pluies pour permettre des cultures toute l'année.

Deux grandes régions agricoles

Au sud, là, où le total des pluies dépasse 150mm /an, on cultive des plantes exigeantes en eau : le riz pluvial, le manioc, la banane plantain, le tarot comme cultures vivrières ; le café, le cacao, le palmier à huile, le cocotier comme cultures commerciales.

La banane (poyo) occupe les abords des lagunes et les bas-fonds ; l'ananas se trouve essentiellement sur les pentes ensoleillées des collines. On les cultive seuls ou en association avec les cultures vivrières.

* plus au **nord,** là où les pluies sont inférieures à 1000mm/an, on cultive le tabac, le coton, la canne à sucre, le riz irrigué, comme cultures commerciales, le mil, le fonio, le maïs, l'igname comme produit de consommation. Pour pallier les aléas du climat et pour irriguer les zones trop sèches, on a construit de grands barrages permettant la riziculture inondée.

Les exploitations

ici, règne la petite propriété de 2 hectares à l'ouest et de 10 hectares à l'est. Seuls l'Etat, quelques sociétés étrangères et des propriétaires privés ont créé des grands domaines de plus de 300 ha, fonctionnant comme une industrie. 'C'est le cas de la SPROA pour le café cacao à Gagnoa, et des plantations d'hévéa de la SAPH ailleurs. Quant aux blocs agro-industriels étatiques, ils dépassent facilement 10 000 ha (12 000 ha de palmier à huile à Heania).

L'Etat est le premier promoteur de l'agriculture ivoirienne. Il subventionne la création de nouvelles plantations et le recepage des vieux plants de cacaoyers. Dans le cadre de l'amélioration des rendements, il met en place des instituts de recherche et des structures d'encadrement des planteurs, notamment pour les cultures d'exportation.

Depuis 1993. Les structures telles que la CIDT pour le Nord, la SATMACI pour le Centre et la SODEPALM pour le Sud ont fait place à deux organismes : l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) et le Programme National pour l'Appui aux Structures Agricoles (PNASA).
L'Etat favorise la création des groupements à vocation coopérative (GVC)

Des productions variées

Toutes les régions du pays s'adonnent aux activités agricoles.
La Côte d'Ivoire est au 5^{cmc} rang mondial pour le café essentiellement du Robusta et au 1er rang pour le cacao. Ces 2 cultures représentent une production annuelle de plus de 1 200 000 tonnes.

Ensuite viennent le palmier à huile avec 200 000 tonnes et l'Hévéa qui fournit 60 000 tonnes de caoutchouc naturel de très haute qualité.
Le Nord s'est spécialisé dans la production de la canne à sucre (145000 tonnes) dans les complexes sucriers que sont Ferké 1 et 2, Borotou-Koro et Zuenoula, et du coton (225 OOO tonnes, 3ômc rang en Afrique)

Les cultures vivrières donnent des résultats non moins impressionnants malgré le peu de place qui leur est faite dans l'encadrement.

Aujourd'hui, partout en Cl, on trouve, en association avec les cultures principales, des plantes qui s'adaptent au milieu rural : le soja, l anacardier, le cocotier, le kolatier, l'avocatier, des plantes ornementales mais aussi des agrumes, des légumes et des cultures maraîchères. Elles assurent des gains substantiels.

Des problèmes structurels

Si l'agriculture a fait faire des progrès remarquables à la Cl, elle connaît aujourd'hui des difficultés ;
-Elle reste soumise aux conditions naturelles ; elle est régulièrement touchée par les aléas climatiques : sécheresse, pluies irrégulières ou trop abondantes.
-Elle est dépendante des techniques encore rudimentaires (cultures sur brûlis, utilisation d'instruments archaïques,...)
-Devant la poussée démographique et l'extension des aires spéculatives, le capital forestier se réduit considérablement. On assiste à une pénurie de terres cultivables. L'ayant compris, l'Etat encourage la recherche agronomique et la vulgarisation des méthodes et des techniques adaptées à la mise en valeur des terres.
-Les cultures de rente ont pris de plus en plus d'ampleur au détriment des cultures vivrières.

A l'exception des féculents, le pays doit importer beaucoup de céréales, de produits carnés et de lait.
-Au plan industriel et commercial, une infime partie de la production est cédée aux industries locales. Le reste est exporté brut à des prix dérisoires

L'élevage

*** Les bovins**

Pendant longtemps, l'absence de traditions pastorales a constitué un obstacle à l'élevage en général, à l'élevage bovin en particulier. C'est dans la production de la viande bovine que le taux de couverture des besoins de la Côte d'Ivoire est le plus faible. Soit 26% de la consommation.

La côte d'ivoire est également très dépendante pour le lait : sa production s'élève à 18 000 tonnes alors que la consommation totale est estimée à 280 000 tonnes par an. La région nord représentée par Bouna, Korhogo, Odienné détient les deux tiers du cheptel ivoirien, constitué principalement de races locales (ndama et baoulé) et de zébus importés de la sous - région.

Depuis 1970, la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) travaille à l'augmentation du cheptel ivoirien.

Grâce à elle, la Côte d'ivoire a pu doubler sa production totale de viande de toutes espèces au cours des dix dernières années. Des aménagements pastoraux ont permis de mettre en place les infrastructures nécessaires à la sédentarisation des zébus et des pasteurs peuls venus des pays voisins, et de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le pays compte aujourd'hui trois centres d'embouche bovine situés à Ferké, à Borotou et à Katiola. Des ranchs modèles se développent également à Sipilou, Marahoué et Abokouamékro.

*

* **La lente évolution du petit élevage**

L'élevage des ovins, des caprins, des porcins se développe dans tout le pays. Les besoins en viande de mouton s'élèvent à 12 000 tonnes en Côte d'ivoire : la production locale ne représente que 4%.

* **Les volailles, une production en constante évolution**

L'aviculture connaît un développement remarquable parmi les familles villageoises. Pour répondre à la demande urbaine, un élevage de type industriel se développe près des agglomérations. Aujourd'hui le taux de couverture est de 94%. La production d'œufs est évaluée à 13 821 tonnes ; elle suffit à la consommation nationale.

***L'élevage d'appoint**

L'héliciculture est l'élevage des escargots mollusques très riches en protéine. L'héliciculture a été introduite à Bouaké en 1986 et l'expérience s'est avérée très satisfaisante. A Abidjan, on vend et consomme chaque année 600 000 tonnes d'escargots frais La SODEPRA envisage la création des fermes pilotes dans la boucle du cacao.

L'apiculture est l'élevage des abeilles pour la production du miel et de la cire. L'apiculture traditionnelle était très contraignante et les quantités de miel recueillies trop insignifiantes pour permettre aux paysans d'en tirer des revenus substantiels. La production de miel est donc longtemps restée inférieure à la demande : la SODEPRA entreprit de former des spécialistes à la maîtrise des techniques modernes de production. Aujourd'hui, l'apiculture est l'une des rares activités où l'offre est supérieure à la demande avec une production de l'ordre de 24 tonnes par an.

D'autres expériences sont menées en laboratoire, notamment pour **l'élevage d'agoutis** ou **de lapins.** En attendant, les importations de viande restent très élevées. La viande sur pied provient des pays ouest-africains comme la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Quant à la viande congelée, elle arrive du Niger, Burkina-Faso et de l'Afrique du Sud, d'Europe et d'Argentine. En 1991 on estimait à 52.000 tonnes les importations de viande.

<u>La pêche</u>

Avec son importante façade maritime (520km de long), son dense réseau fluvial et lagunaire, la Côte d'Ivoire réunit les conditions favorables au développement des activités halieutiques.

1- la pêche, une activité vivace

La pêche maritime et lagunaire est très active dans le Sud et fournit plus de 40000 tonnes de poissons/an ; mais la construction de barrages hydroélectriques et de lacs (Ayamé, Kossou,

Buyo, Taabo) entraîne une délocalisation de la pêche artisanale vers l'intérieur du pays. On estime que la pêche continentale peut faire vivre 10000 à 20000 personnes.

Les prises peuvent atteindre 15000tonnes /an. Mais les lacs ne sont pas parfaitement mis en valeur : la présence de nombreuses souches d'arbres, des hippopotames et des végétaux flottants gênent l'exploitation.

2- la pêche industrielle dominée par le thon

Les activités de pêche industrielle sont toutes concentrées dans le port d'Abidjan où est basée la flotte de sardiniers pour les poissons pélagiques et de chalutiers pour les poissons benthiques. L'étroitesse du plateau continental Ivoirien rend les eaux marines peu poissonneuses. Abidjan attire les bateaux étrangers, en particulier ceux de l'Union Européenne. Ainsi, le port d'Abidjan traite annuellement plus de 50000 tonnes de thons dans ses conserveries,

a- **l'aquaculture lagunaire**

En 1983, un programme de promotion et d'organisation du secteur aquacole lagunaire a été mis en place. Les objectifs sont diversifiés :

- la recherche appliquée met l'accent sur la conception de techniques appropriées pour la production d'alevins et de poissons de taille marchande. Les stations de recherche ont été développées à Anna (Bingerville) et à Mopoyem (Dabou) pour les tilapias communément appelées carpes et à Jacqueville pour les mâchoirons.

- les programmes de formation et d'information permettent de vulgariser les techniques modernes auprès des aquaculteurs. Aujourd'hui le marché des mâchoirons d'aquaculture prospère et avoisine les 30000tonnes /mois. Pour les tilapias, les quantités vendues restent encore faibles du fait de la forte mortalité des alevins.

b- **Les projets de crevetticulture**

Deux projets privés ont été également lancés :

-le premier, introduit par l'entreprise Ivoirienne BLOHORN en 1989 à Grand-Lahou devait produire la grosse crevette tigrée pour le marché Européen. Mais les problèmes de commercialisation ne lui ont pas permis d'aboutir,

-le second est mené par l'entreprise Cumarin installée près d'ASSINIE et doit produire la petite crevette blanche sud-américaine et la crevette blanche locale. Mais les investissements sont coûteux et le projet a pris du retard

HISTOIRE DE LA COTE D'IVOIRE : de 1893 à 1960

A l'image de la plupart des pays africains, la Côte d'Ivoire a été colonisée par une puissance européenne en l'occurrence la France. A compter de cette date de la colonisation jusqu'à nos jours, bien des événements ont été vécus par les populations ivoiriennes. Quels sont les grands moments de cette longue période ? Et quels sont les événements relatifs à chacun d'eux ?

1. La colonisation de la C.l.

Elle se caractérise par la mise en place d'une administration et les conséquences qui en découlent.

1.1 - Mise en place d'une administration française

En même temps qu'elle s'installe, la France met progressivement en place une administration centralisée dont le but est d'exercer l'autorité française sur la population ivoirienne. On distingue trois périodes.

1.1.1 La période avant 1893

Avant 1893, grâce à ces établissements, la France est présente à Assinie et à Grand Bassam où a été mise en place une administration qui dépend tantôt de la colonie du Sénégal, tantôt des rivières du Sud (Guinée). La France était représentée par un résident : Arthur Verdier puis Treich Laplène.
Cette administration concerne les populations de ces établissements et vise au respect des traités de protectorat signé par les populations locales (Sanwi) avec la France.

I.1.2 La période de 1893

En 1893, la C.l. est une colonie autonome avec Louis Gustave Binger comme premier Gouverneur. A cette époque la France ne contrôle que la partie forestière du territoire. La colonie est divisée en grandes circonscriptions dont les chefs-lieux sont les postes créés au moment de la conquête. Les capitales successives sont : Grand Bassam (1983 - 1900) ; Bingerville (1900 - 1934) ; Abidjan (à partir de 1934) I- 3 La **période après 1893**

De 1908 à 1920, pour répondre aux nécessités de la conquête, une administration civile est mise en place dans les régions soumises et militaires dans les zones non encore soumises.

A partir de 1920, le système d'administration est presque définitif. Depuis 1904, la C.l fait partie des colonies de l'A.O.F. (Afrique occidentale Française)

Le fonctionnement du système d'administration

Dirigé par un Gouverneur, la C.l. est subdivisée en diverses circonscriptions :
Cercles
Subdivisions
Cantons
Villages

La structure de l'administration est pyramidale

Gouverneur

Gouverneur général de l'AOF	
Gouverneur	Chef de toute l'administration de la colonie (justice, santé enseignement, finance) assisté d'un conseil consultatif, le conseil d'administration.
Administration de cercles ou commandant	
Chef de subdivision	
Chef de carton	Les seules autorités traditionnelles, agents d'exécution capable d'être remplacés pour incompétences.
Chef de village	

D'autres auxiliaires participent à la mise en œuvre de la politique du colonisateur. Ce sont les fonctionnaires.
Jusqu'en 1956, tous leurs responsables sont des Français. Il s'agit de l'administration directe qui est en place jusqu'en 1960 avec quelques modifications.

1 - 3 **Les relations entre l'administration coloniale et les administrés.**
Les rapports entre l'administration et les administrés étaient des liens de subordination. Les administrés n'avaient aucun droit, mais rien que des devoirs.

-L'imposition (impôt de capitation ou par tête)
-La prestation gratuite ou travail obligatoire
-Le service militaire obligatoire
-L'application du code de l'indigénat
-La justice indigène.

En contrepartie, l'administration est chargée de :
-Élaborer la politique de mise en valeur du territoire
-Mettre en place des services sociaux (écoles, hôpitaux)
-Garantir avec les forces de **l'**ordre, la liberté de circulation des biens et des personnes.

Conclusion partielle
De 1893 à 1960, l'administration coloniale française mise en place avait pour rôle essentiel l'exploitation de la colonie de Côte d'Ivoire

I. Exploitation de la colonie de Côte d'Ivoire

Etablie pour accroître la puissance économique de la métropole, la colonisation donne lieu à une exploitation économique intense de la C I. Elle est retardée par les résistances des populations encore mal soumises

1. Les domaines d'exploitation

1.1 Les cultures d'exportation

Jusqu'en 1930, les produits de cueillette constituent l'essentiel de la production et des exportations : cola, produit du palmier, bois, caoutchouc.

A partir de 1930. le cacao et le café l'emportent sur tous les autres produits et dominent l'économie.

La colonie entre ainsi dans l'ère de l'économie des plantations. A ces deux produits s'ajoutent le coton (au nord et au centre), la banane et le bois

Les principales exploitations sont européennes avant 1945. Elles bénéficient d'une main d'œuvre presque gratuite.

1.2 Le commerce

Entre 1905 et 1930, les maisons de commerce européen s'installent à partir du Nord et de la côte.

Les principales sont : CEAO - CFAO - CCAF - PERYSSAC. Elles visent essentiellement la collecte des produits locaux et

L'écoulement des produits importés.

Ces maisons fonctionnent selon une structure pyramidale

Siege =) en Europe

Succursale =) dans les colonies

Factorerie =) magasin traitants

Le commerce entre africain (orienté vers le nord =) cola) se maintient et même se développe.

1.3 L'industrie

Peu d'industries ont été créées à l'époque coloniale qui sont :

- les scieries dans les régions forestières
- les usines d'égrenage de coton (usine textile 1925) -Blohorn: 1928 (à Abidjan)
- Sitab (Bouaké)

2. Les moyens de l'exploitation

Les équipements et les infrastructures sont un facteur important de l'exploitation économique.

2.1 Les infrastructures

Le développement du réseau de communication (routes et rail à partir de 1920) visent à relier les postes français entre eux, à faciliter l'écoulement des produits locaux vers les wharfs. Entre 1920 et 1933, de nouvelles routes sont ouvertes.

A partir de 1933. On assiste à une amélioration du réseau surtout en zone forestière (Sud-ouest et Est).

2.2 Les équipements

Des écoles sont ouvertes. Elles forment des auxiliaires du système colonial. La plus célèbre est l'Ecole Primaire Supérieure (EPS) de Bingerville. Des postes médicaux indigènes (P.Ml.) et des hôpitaux (à Abidjan, hôpital annexe pour les africains, hôpital central pour les européen) sont construits.

Ce système de protection sanitaire avait pour but de fournir des soins aux travailleurs et de diffuser l'hygiène dans les villages.

3.3 Les résistances à la colonisation

Des exigences des européens sous forme de travail forcé, d'impôts ou de réquisition de terres auprès des masses populaires vont entraîner des résistances des populations sur tout le territoire.

3.3.1 Les causes

Elles sont dues aux abus de la colonisation :
-Le travail forcé (pour la réalisation de travaux)
-L'impôt de capitation ou par tête
-Les taxes douanières
-Le regroupement des populations en gros villages le long des pistes
-Les réquisitions alimentaires.
Ces résistances ont pris des formes diverses

3.3.2 Les résistances

a) Les résistances passives

Elles sont observées dans l'Est et l'Ouest de la colonie :

Émigration de la population vers des pays anglophones (Gold Coast et Libéria)
Refus de réquisition de la main d'œuvre :
Création de Syndicat Agricole Africain (SAA)

b) **Les** réactions violentes

-La désobéissance aux autorités (Chef de canton, de tribut, administration)
-Les réactions contre l'intensification de nouvelles cultures (exemple du coton, nouveaux plants arrachés ou ébouillantés) ;
-Vastes mouvements de destruction d'ignames et de cheptels dans le Baoulé 1917-1918 pour affamer les troupes coloniales).
-Insurrection armée (Attié en 1918, Gueré et Lobi jusqu'en 1946)

Conclusion partiale

Malgré ces caractères répressifs et dominateurs, la colonisation a de nombreux effets positifs.

III **La décolonisation** de **la Côte d'Ivoire**

C'est à la faveur des bouleversements de la 2^{6mo} guerre mondiale que la Côte d'Ivoire va s'engager dans une lutte ouverte contre le système colonial. Cette lutte a été menée par la puissante personnalité de feu Houphouët Boigny. L'indépendance a été octroyée par étapes et dans le calme.

1. **Période de l'espoir (1944 - 1947)**

La conférence de Brazzaville

a) **Pourquoi une conférence ?**

Des Gouverneurs français des colonies de l'AOF, avaient tant d'années soutenues le gouvernant du Maréchal Pétain. Mais en 1943. C'est la mise en place à Alger de comités français de libération nationale sous l'initiative de Général De Gaulle ? En 1944, l'ensemble des colonies de l'AOF et de l'AEF était rallié au Général De Gaulle. C'est pourquoi il a réuni à Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944 tous les gouverneurs pour envisager l'avenir des colonies françaises d'Afrique noire.

b) **les buts de la conférence**

Elle avait pour but de reconnaître l'importance du rôle joué par l'africain dans la 2^{cnno} guerre mondiale. Pour l'ensemble des services rendus à la France, les africains doivent obtenir des compensations futures. Pour ces raisons, il est nécessaires d'envisager des reformes et de réfléchir sur l'évolution des colonies françaises en Afrique. Mais De Gaulle voulait assurer aussi les gouvernants sur le maintien des colonies dans le cadre de l'empire Français.

c) **Les recommandations**

Cette conférence fut présidée par le Guyanais Eboué Félix, gouverneur général de l'AEF. Aucun africain ne fut invité. Des participants ont envisagé le nouveau régime des colonies après la guerre.

Parmi les recommandations, certaines sont des ouvertures vers le progrès : -les colonies enverront de députés pour les représentations à la future assemblée française on créera des assemblées territoriales composées d'européens et de français on créera un parlement colonial garant de la liberté locale des territoires - le travail forcé sera supprimé et la liberté du travail sera rétablie dans un délai de 5 ans .Mais certaines recommandations...
-toute évolution devrait se faire dans le cadre de constitution française
-toute idée d'autonomie est écartée. Il est dit qu'il n'y a d'« autre indépendance que l'indépendance française ».

1.2 **La situation en Côte d'Ivoire**

L'action du gouverneur André Latrille

Nommé en 1943, gouverneur de la Cl., il va appliquer à la lettre les décisions prises à la conférence de Brazzaville maigre l'opposition des colons qui protestent contre la politique économique et sociale. Il va favoriser la création du SAA ; syndicat créé le 10 juillet 1944 par un groupe de planteurs ivoiriens :Gabriel Dadié, marcel Laubouet, Fulgence Brou, Lamine Touré, Kouamè Adingra, Georges Kassi et Félix Houphouët Boigny.

La présidence fut confiée à Félix Houphouët Boigny, plus jeune et qui s'était déjà fait remarquer à travers sa phrase : « on nous a trop volé ». Le but du SAA était de défendre les intérêts des Africains victimes d'injustices et de mesures discriminatoires du gouvernement de VICHY.

Grâce a l'action du SAA sous la direction de Félix Houphouët Boigny, les résultats suivants ont été obtenus :
- les planteurs africains peuvent désormais vendre en blocs leurs produits sans passer par les intermédiaires
- les planteurs africains peuvent recruter des manœuvres volontaires ou salariés.

L'élection de Félix houphouët Boigny à l'assemblée constituante française

Apres l'échec du mouvement d'unité d'action, Félix Houphouët Boigny fut en compétition avec Tidiane Dem, Benzème et le Boloum Naba (Touga Ouédraogo). Une fois au palais de Bourbon, le député Houphouët Boigny de concert avec ses collègues après mènent une action déterminante qui se solde en Avril 1946 par la suppression des travaux forcés.

Une vie politique s'organise dans toutes les colonies françaises et notamment en Cl. Plusieurs partis politiques voient le jour à partir de 1946.certains sont des partis essentiellement africains comme :

Le PDCI : il est né le 9 avril 1946 au bar étoile du sud à Treichville. Il devient une section du RDA après le congrès du RDA tenu le 18 octobre 1946 à Bamako, on parle alors du PDCI-RDA. Le PDCI est né du SAA. Il a fourni au PDCI la masse de ses adhérents et ses ressources matériels. Outre le PDCI on a :

Le PPCI : le parti progressiste de Cl crée en septembre 1946 par Mme Benzème. Ce parti était anti communiste et s'était opposé au PDCI Jusqu'en 1957.

- le bloc démocratique éburnéen crée en février 1949 par Etienne Djoment.
- le parti des indépendances de Sékou Sanogo crée en 1949.

Tous ces partis animent la vie politique en Cl jusqu'à l'indépendance. Certains ont eu des alliances avec le parti communiste français, PCF. Ex : PDCI-RDA/ PCF.

1.3 L'union française

En février 1946, une assemblée constituante regroupant les élus africains et européens vit le jour. Elle a fait des aménagements concernant le statut des colonies :
- les colonies deviennent des territoires d'outrés mer et le président de la république française reste le président à tous
- une assemblée territoriale est instituée dans chaque colonie pour voter le budget (assemblées locales élues au suffrage universel direct)
- elle préconise la reconnaissance de la citoyenneté française aux indigènes.
- les peuples d'outrés mer doivent s'administrer eux-mêmes et organiser de façon démocratique la gestion de leurs propres affaires.

D'autres dispositions prévoient la liberté d'association, de réunion et la liberté de presse. L'UF n'aborde pas certains points tels que l'indépendance ; elle parle plutôt d'autonomie politique.

2. **La lutte émancipatrice (1947-1950)**

Cette lutte a eu lieu sous la gouvernance de Laurent Péchoux qui a remplacé le gouverneur André latrille jugé trop partisan du RDA. Péchoux avait pour mission d'empêcher le RDA d'évoluer en C. I. ce qui va entraîner des troubles à travers toute la colonie.

Le 6 février 1949 a Treichville 30 membres du PDCI-RDA sont arrêtés et emprisonnés à Grand Bassam (Bernard Dadié, Mathieu Ekra). Cette situation provoque davantage de troubles graves mais surtout la marche des femmes sur Grand Bassam le 22 janvier 1950.
Il y a eu la fusillade à Bouaké avec des morts et l'arrestation du secrétaire de la section du RDA (Zoro Bi Tra).

Le 29 janvier 1950 fusillade à Dimbokro, arrestation du secrétaire de section (Koné Samba Ambroise).

Avec l'arrivée au pouvoir des socialistes en France tel que René Pleven et François Mitterrand, Houphouet-Boigny opte pour la collaboration avec la France.

3. **La marche vers l'indépendance ou l'autonomie**

3.1 La loi cadre

La loi cadre ou encore la loi DEFFER a été élaborée le 23 juin 1956 par Gaston DEFFER et Félix Houphouet-Boigny en tant que ministre délégué à la présidence dans le gouvernement de Guy Mollet. Elle vise à organiser les biens de la métropole avec ses colonies. La loi cadre est un ensemble de mesures gouvernementales autorisées par le gouvernement français. Cette loi introduit la décentralisation administrative, l'autonomie de chaque colonie par la création de gouvernements locaux. Un collège unique (blancs et noirs sur une même liste) a été mis sur pied. La loi cadre permet de conduire une politique systématique d'africanisation des cadres.

Quant à l'application de la loi cadre, elle se fait à la suite des élections de 1957. Le PDCI-RDA, vainqueur de toutes ces colonies dirige le conseil de gouvernement et domine les municipalités. En 1958 éclate la crise politique française qui voit le retour du général De Gaulle. Ce retour va favoriser le développement de l'autonomie dans les colonies en plus des solutions qu'il apporte aux problèmes en Algérie et partout ailleurs dans les colonies.

3.2 **De la communauté à l'indépendance**

Dans le sens d'une autonomie plus large des colonies, le général De Gaulle avec la collaboration d'Houphouët-Boigny propose une communauté franco-africaine. Dans cette communauté, les Etats jouissent d'une grande autonomie et s'administrent eux même. Ils gèrent librement et démocratiquement leurs propres affaires.

Tous les citoyens sont égaux en droit quel que soit leur race, leur origine, leur religion. Ils ont les mêmes droits et devoirs. La Cl vote massivement pour cette communauté au référendum du 28 septembre 1958 et devient responsable ou autonome le 4 décembre 1959. Dans le cadre de sa politique de restauration de la puissance française, le général De Gaulle ne s'oppose pas à l'accession des Etats africains à l'indépendance. Les accords de coopération réglementent les

futures relations de ces Etats avec la France. La Cl décide d'accéder comme les autres à la souveraineté nationale. Le 7 Août 1960 la Cl accède à son indépendance.

Conclusion

Apres les péripéties de 1949 à1960, le processus de la décolonisation s'est opéré sans crise grave.

Le 7 Août 1960, la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance et Félix Houphouët Boigny devient le président de la république jusqu'au 7 décembre 1993, date de sa mort.